

REPUBLIQUE LIBANAISE
 CAZA DE KOURA
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE
 DE
BECHMEZZINE N°22

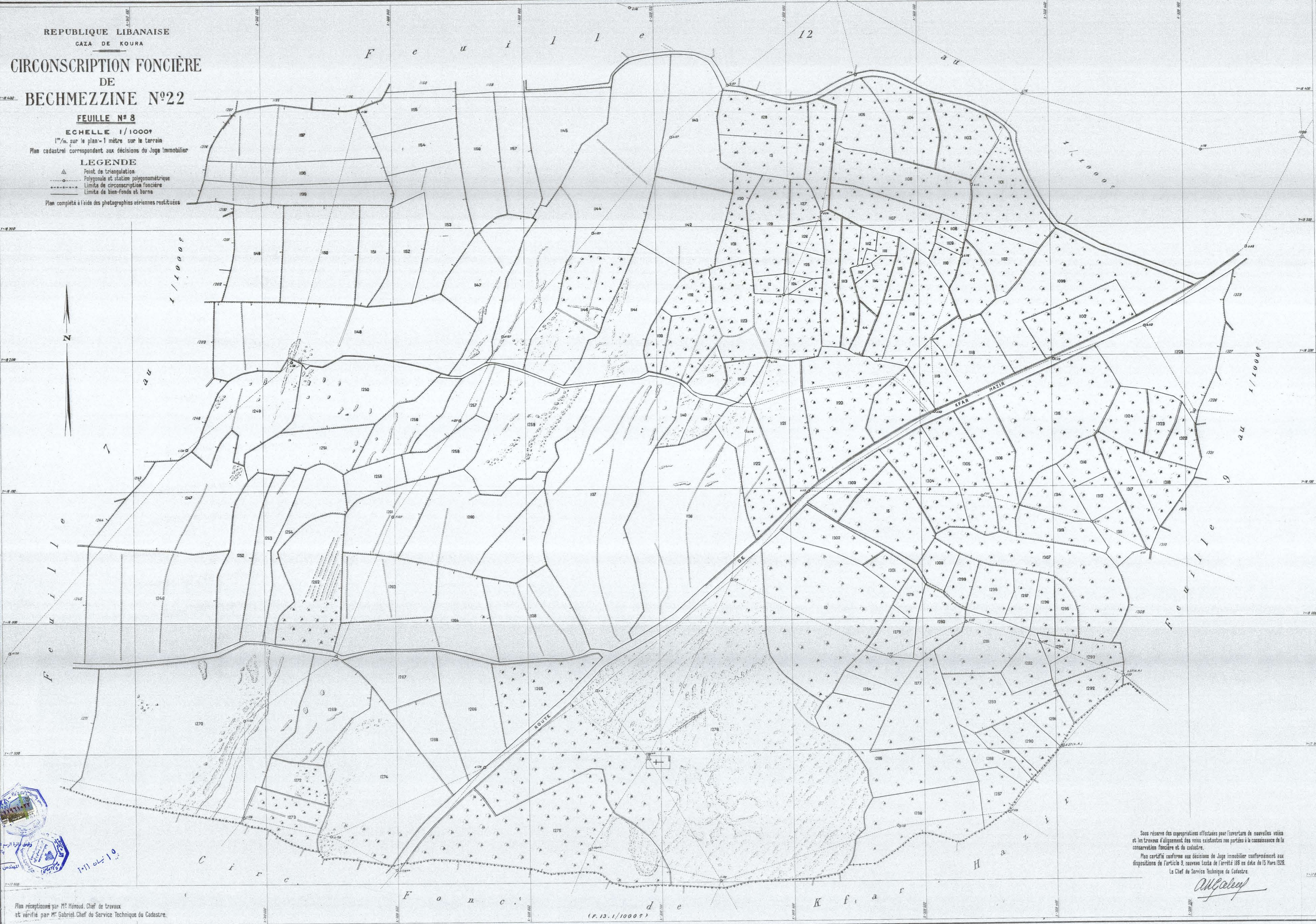
FEUILLE N° 8

ECHELLE 1/1000^e
 (1^m/m. sur le plan = 1 mètre sur le terrain)

Plan cadastral correspondant aux décisions du Juge Immobilier

LEGENDE

- ▲ Point de triangulation
 - Polygone et station polygonométrique
 - Limite de circonscription foncière
 - Limite de bien-fonds et borne
- Plan complété à l'aide des photographies aériennes restituées



Plan réceptionné par M^c Minoud, Chef de travaux
 et vérifié par M^c Gabriel, Chef du Service Technique du Cadastre.

Sous réserve des appropriations effectuées pour l'ouverture de nouvelles voies
 et les travaux d'alignement des voies existantes non portées à la connaissance de la
 conservation foncière et du cadastre.
 Plan certifié conforme aux décisions du Juge Immobilier conformément aux
 dispositions de l'article 9, nouveau texte de l'arrêté 185 en date du 15 Mars 1926.
 Le Chef du Service Technique du Cadastre.

Allegre